

# L'ENTRÉE DANS LA PROFESSION: DES STRATÉGIES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS



ANDRÉ DORÉ  
Conseiller pédagogique  
Cégep de Sainte-Foy

C'est dans le cadre du colloque annuel de l'AQPC, qui s'est tenu en juin dernier, que la revue *Pédagogie collégiale* a instauré ce forum portant sur l'insertion professionnelle. Une vingtaine de participants, occupant différentes fonctions dans le réseau collégial, avaient alors l'occasion de s'exprimer sur cet enjeu important dans le contexte de renouvellement du personnel enseignant que l'on connaît actuellement.

## OBJECTIFS DU FORUM

D'entrée de jeu, les objectifs du forum sont précisés par l'animatrice, Marielle Pratte, directrice de la revue, soutenue par Odette Lussier et Nathalie Vallée, membres du comité de rédaction de la revue. Il s'agit de dresser un portrait de ce qui se fait dans le réseau collégial en ce qui a trait aux différentes mesures d'accueil et d'insertion des enseignants. De plus, le comité de rédaction souhaite profiter de cette occasion pour amorcer la mise sur pied d'un réseau de collaboration sur la question.

*Comment faire en sorte que le spécialiste d'une discipline, [...] se définisse d'abord comme enseignant ?*

## CLARIFICATION DES CONCEPTS

La question de l'insertion professionnelle est vaste. Dans l'objectif de partager un vocabulaire commun, est-il possible de catégoriser les différentes mesures ?

L'animatrice suggère que celles-ci soient regroupées en trois niveaux: l'insertion institutionnelle, l'insertion départementale et de programme ainsi que l'insertion pédagogique ou professionnelle.

Le premier niveau d'insertion, *l'insertion institutionnelle*, touche tout ce qui a trait à la culture de l'établissement, notamment le projet éducatif et les différents services auxquels les professeurs et étudiants peuvent avoir recours dans leur collège. L'information concrète sur le plan logistique et la diffusion de documents, par exemple, font aussi partie de cette catégorie. Les actions menées sur le plan de l'insertion institutionnelle visent ainsi à informer le nouvel enseignant des valeurs et des particularités de l'établissement où il travaille.

Le second niveau d'insertion, *l'insertion départementale et de programme*, correspond au soutien donné aux nouveaux enseignants en lien avec la vie départementale, particulièrement les règles départementales relatives aux plans de cours, etc., ainsi qu'en lien avec la participation à la vie des programmes.

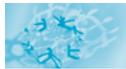
Il appert que ces deux premiers niveaux d'insertion se font souvent de manière spontanée, par le biais des contacts avec les collègues, par le travail du coordonnateur de département ou d'autres façons. Cela ne remet aucunement en question la pertinence de mettre en place des moyens visant à faciliter le travail des nouveaux enseignants sur ces deux plans. Dans ce sens, plusieurs collèges offrent déjà de telles mesures d'insertion.

Par ailleurs, le troisième niveau d'insertion mérite d'être analysé, soit *l'insertion professionnelle*, d'autant plus qu'il représente l'angle privilégié pour la planification du forum. Le débat sur ce thème s'articule autour de plusieurs questions. Comment faire en sorte que le spécialiste d'une discipline, qu'il soit sociologue, infirmier ou philosophe, se définisse d'abord comme enseignant? Comment le soutenir afin qu'il se sente à l'aise dans ses responsabilités d'enseignant? Que doit-il maîtriser pour réaliser ses interventions pédagogiques? Les réponses à ces questions donnent lieu à des moyens visant à développer les compétences de l'enseignant. Toutes ces mesures font partie de ce qu'on appelle *l'insertion pédagogique ou professionnelle*.

## OBJECTIFS VISÉS PAR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Plus formellement, quels sont donc les objectifs visés par l'insertion professionnelle? Les intervenants souhaitent soutenir le nouvel enseignant afin:

- qu'il se sente à l'aise, qu'il ait en main des outils appropriés et qu'il puisse développer ses propres outils;
- qu'il puisse s'engager dans la vie pédagogique du département et du collège, qu'il participe à des discussions, qu'il soit un acteur;
- qu'il soit en mesure d'établir des contacts, qu'il sache à qui s'adresser s'il est confronté à des difficultés pédagogiques;
- qu'il soit capable d'entrer en relation avec les étudiants;
- qu'il puisse planifier, communiquer et enseigner efficacement.



Dans l'esprit de plusieurs participants, sans qu'il s'agisse d'objectifs formels, les mesures d'insertion permettent aussi de stimuler les enseignants expérimentés, d'accroître les liens entre les enseignants et de dynamiser le milieu. À terme, l'insertion pourrait contribuer à atténuer les écarts quant aux différentes représentations du rôle d'enseignant présentes dans le milieu, particulièrement sur le plan de l'importance des compétences d'ordre pédagogique.

*À terme, l'insertion pourrait contribuer à atténuer les écarts quant aux différentes représentations du rôle d'enseignant présentes dans le milieu, particulièrement sur le plan de l'importance des compétences d'ordre pédagogique.*

Évidemment, le fait d'aborder la question de l'insertion professionnelle peut conduire rapidement vers la question de l'évaluation des nouveaux enseignants dont l'évaluation administrative. Cependant, le débat se centre sur l'accompagnement et le soutien à offrir à ces derniers. Dans la mesure où l'on veut évaluer les enseignements, ne doit-on pas faciliter davantage l'insertion des nouveaux enseignants? Question de cohérence, avant de recourir au sommatif, ne doit-on pas faire du formatif?

#### LES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Depuis quelques années, de plus en plus de mesures d'accueil et d'insertion sont proposées aux nouveaux enseignants. L'éventail est large: des interventions ponctuelles, des programmes de formation (MIPEC, maîtrise en enseignement, etc.) ainsi que des programmes relativement complets d'insertion offerts par des collèges tels Jonquière, Maisonneuve, Sainte-Foy et Vanier. Les exemples suivants démontrent la variété des mesures mises en œuvre par différents collèges. Ainsi, plusieurs établissements préparent du matériel destiné aux nouveaux enseignants, qu'il s'agisse d'un guide intégré ou d'une pochette regroupant des renseignements variés. De plus, on offre des ateliers portant notamment sur la gestion de classe, les premiers moments dans l'enseignement et l'évaluation des apprentissages. Dans certains établissements, l'organisation d'une journée d'accueil est prévue.

*Certains mettent en place des groupes d'entraide, des communautés d'apprentissage fondées sur le transfert d'expertise et même des ateliers d'analyse de pratique réflexive à partir de situations vécues.*

Quelques collègues ont développé des pratiques de mentorat ou de jumelage. Que le mentor provienne du même département ou non, il s'agit d'un jumelage axé sur les stratégies pédagogiques et non sur le contenu. Certains mettent en place des groupes d'entraide, des communautés d'apprentissage fondées sur le transfert d'expertise et même des ateliers d'analyse de pratique réflexive à partir de situations vécues.

En matière de rétroaction, inspirés des travaux réalisés par le Collège Lionel-Groulx, des collègues utilisent l'observation directe en classe par un mentor et rendent possible l'utilisation d'un questionnaire pour recueillir la *feedback* des étudiants. Ils offrent alors du soutien pour l'interprétation des résultats.

#### CONCLUSION

Même si de plus en plus de nouveaux enseignants possèdent des formations en pédagogie ou dans des domaines connexes, plusieurs sont plongés dans la réalité de l'enseignement collégial sans formation professionnelle initiale. L'apprentissage de l'enseignement se fait alors « sur le tas ». Pour cette raison et pour bien d'autres, notamment le dynamisme que les échanges avec les nouveaux enseignants suscite, les mesures d'insertion professionnelle demeurent plus que jamais pertinentes.

Les discussions tenues à l'intérieur du forum *L'entrée dans la profession: des stratégies d'insertion professionnelle des enseignants* contribuent à mettre en valeur ce qui se fait dans le réseau collégial en matière d'accueil et d'insertion des nouveaux enseignants.

Quant aux pistes de développement envisagées, les maintes interventions des participants vont dans le sens de prolonger la durée du processus d'insertion et de mettre l'accent sur la création de lieux d'échange pouvant prendre la forme de communautés de nouveaux enseignants. ●

André DORÉ est conseiller pédagogique au Cégep de Sainte-Foy depuis 1999. Auparavant, il a été professeur en économique au Cégep de Saint-Félicien et au Cégep de Sainte-Foy. Comme conseiller pédagogique, il s'occupe notamment de l'accueil et de l'intégration des nouveaux enseignants, de développement et d'actualisation de programmes à la formation continue. Ses préoccupations vont dans le sens de répondre aux besoins des personnes visées de la meilleure manière possible et de favoriser leur développement professionnel.

andre.dore@cegep-ste-foy.qc.ca